

Madame Viard,

Je vous remercie d'avoir nourri ma réflexion sur la question de la limitation de la vitesse routière et autoroutière.

Sur ce sujet, j'estime qu'il faut pouvoir trouver un juste équilibre selon les spécificités des axes routiers et autoroutiers et qu'il faudrait remettre au cœur de cette question les modes de conduite, car, comme l'a relevé l'ADEME dans un rapport de 2014, le comportement des automobilistes peut générer des hausses d'émissions de CO2 malgré l'abaissement de la vitesse.

Restant à votre disposition pour tout échange sur la question.

Bien à vous,

Justine GRUET

Députée du Jura